



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
NUMÉRO 2021-006

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 13 septembre 2021 à 20h00, au 220, boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 3 928 246 / 285, rue Hardy / Zone résidentielle Rb-12

Demande numéro 2021-006, faite le 8 septembre 2021, par M. Pierre-René Grant propriétaire du 285, rue Hardy, ayant pour effet de permettre la construction d'une résidence unifamiliale à une distance de 3.4 mètres de l'emprise de la 3e rue alors que l'article 6.2.2.1 du Règlement de zonage 139-2015 demande une distance de 6.0 mètres.

Toute personne intéressée pourra, avant que le conseil ne prenne sa décision sur cette demande, transmettre ses commentaires par écrit avant le 13 septembre 2021 16h00 à la Municipalité de Saint-Casimir 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0 ou par courriel à : rene.savard@saint-casimir.com

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 9^{ème} jour de septembre 2021

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier